

Charte Éthique

Arbent, le 01 octobre 2025

Le respect des personnes est une valeur fondamentale de MARMILLON.

Chacun se doit de contribuer à la cohésion de l'entreprise par la mise en œuvre de relations professionnelles de qualité, tant hiérarchiques que fonctionnelles, c'est-à-dire franches, loyales et respectueuses de tous.

Dans cette perspective, MARMILLON s'engage à :

N'opérer aucune discrimination, peu importe la cause, dans les relations de travail et en particulier à ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les préférences sexuelles, le handicap, les opinions politiques ou religieuses.

Assurer les conditions de travail par des mesures nécessaires afin de préserver la santé et la sécurité des salariés et en respectant les lois en vigueur du pays.

Lutter contre la corruption.

MARMILLON SAS et ses employés garantissent :

- Ne pas proposer, promettre ou remettre, directement ou indirectement, de cadeaux, paiements à une personne dans le but de bénéficier d'une transaction illicite ou autre avantage d'un coût supérieur à 50€.
- Ne pas solliciter, accepter ou recevoir, directement ou indirectement, de cadeaux, paiements ou autres avantages de la part d'une personne pour avoir accordé une transaction illicite ou autre avantage d'un coût supérieur à 50€.
- Tout avantage, cadeau, paiement dépassant la somme de 50 € doit être signalé au Directeur Général de la société Marmillon.

Dénoncer toute infraction à la loi.

Les employés doivent informer dès que possible la Direction de tout soupçon d'infraction à la loi, aux politiques et aux contrôles internes de la société afin que la Direction puisse prendre les mesures correctives nécessaires. La Direction est responsable de l'analyse des déclarations d'infraction à la loi, aux politiques et aux procédures de contrôle interne et des mesures à prendre.

Cette charte est applicable à tous les niveaux de l'entreprise et est communiquée à l'ensemble du personnel.

Le Président,
Thierry BAILLY



Le Directeur Général,
Cyril HELIE-JOLY

